

VOYAGE PROFESSIONNEL à BOLOGNE 2013
Un projet de la Charte et du Motif

Règlement

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et Le Motif, observatoire du livre et de l'écrit de la région Ile-de-France, souhaitent développer une expérimentation en direction des auteurs illustrateurs de jeunesse lors de la foire de Bologne.

Objectif : Le Motif et la Charte souhaitent aider les jeunes auteurs-illustrateurs jeunesse à développer à l'international leur réseau professionnel lors de la foire de Bologne, premier salon professionnel de l'édition jeunesse.

Public cible : les auteurs et illustrateurs franciliens ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur et pas plus de quatre, sans critère d'âge.

Mise en œuvre : douze auteurs/illustrateurs travaillant seuls ou en binômes, sont parrainés par des membres confirmés de la Charte, en amont du déplacement et sur la Foire. Ces parrains (ou « marraines »), choisi-e-s par le Conseil d'administration de la Charte, pourront les aider à préparer leurs rendez-vous professionnels et les guider pendant la manifestation. Leurs expériences et leurs réseaux professionnels seront un apport important.

Candidatures

Peuvent déposer une candidature au voyage professionnel à Bologne les auteurs/illustrateurs qui remplissent les critères suivants :

- résider en Île de France
- avoir publié au minimum 1 ouvrage et au maximum 4 ouvrages

Le dossier de candidature doit contenir :

- la fiche d'inscription complétée
- une lettre de motivation (2 pages A4 maximum)
- une sélection d'illustrations (pour les illustrateurs)
- une sélection d'extraits de textes (pour les écrivains)
- une bio-bibliographie
- un justificatif de domicile
- tout autre document jugé utile par l'auteur (livres, site internet, revue de presse...)
- le présent règlement approuvé et signé

Les dossiers de candidature devront être envoyés en version papier le 31 octobre au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. En parallèle, le dossier doit nous être envoyé sous forme numérique en un seul fichier (.zip par exemple).

Sélection

Un jury composé au minimum de 4 auteurs chartistes, 1 membre du Motif et 2 autres professionnels du livre (1 libraire et 1 bibliothécaire), se réunira en novembre 2012 pour sélectionner 12 auteurs.

La sélection finale sera annoncée début décembre 2013.

Les candidat-e-s sélectionné-e-s s'engagent à :

- participer à une journée de formation préparatoire au voyage, comprenant un déjeuner avec les parrains/marraines, au siège du Motif à Paris, au mois de février 2013.

-prendre des rendez-vous professionnels, préparer son book (illustrations, maquettes de projets, cartes de visite...) avec l'aide de son/sa parrain/marraine chartiste, en amont du voyage.

-être disponible aux dates de la foire de Bologne du 24 au 27 mars 2013.

-assister aux rendez-vous établis par le Motif et la Charte à Bologne (rencontres, déjeuners, débats de la Foire du livre sélectionnés, visites d'expositions) ainsi qu'à ses propres rendez-vous professionnels (programme représentant environ 1/3 du temps sur place, le reste étant laissé en autonomie)

Programme de la journée de formation

-Présentation de la foire de Bologne et indications sur les centres d'intérêt des différents pays

-Présentation des documents à préparer (book – carte de visite – des photocopies à remettre – maquettes de projets)

-Présentation de maisons d'édition

-Présentation d'autres partenaires : associations, institutions, lieux d'exposition... et du programme du voyage

Prise en charge

La Charte et le Motif prennent en charge :

-la journée de formation à Paris (y compris le déjeuner)

-le voyage aller-retour Paris-Bologne

-3 nuits d'hôtel à Bologne en chambre individuelle

-les petits déjeuners

-1 déjeuner ou dîner professionnel

-un per diem de 40 euros par jour

L'auteur sélectionné prend en charge :

-le déplacement de son domicile à Paris, 19ème, pour la journée de formation

-le déplacement aller et retour de son domicile à l'aéroport

-son assurance voyage

-tous les autres frais non mentionnés (constitution de son book, achats personnels, déplacements à Bologne...)

Date :

Nom et signature du (de) la candidat(e), précédée de la mention « lu et approuvé » :